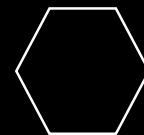
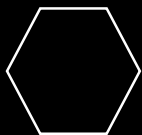
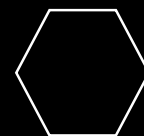


La voie de préparation de l'enseignement secondaire général

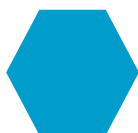
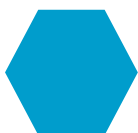


Enseignement par modules



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

La voie de préparation de l'enseignement secondaire général



Enseignement par modules

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Grand-Duché de Luxembourg, 2019
ISBN 978-99959-1-252-9

Sommaire

- 7** Introduction
- 8** Un encadrement personnalisé
- 8** Un enseignement diversifié
- 9** Un enseignement par modules
- 9** L'évaluation
- 10** Le passage d'un module à l'autre
- 14** La classe d'initiation professionnelle (CIP)
- 14** L'orientation
- 15** Orientation et passerelles
- 16** Nouvelles dénominations depuis septembre 2017
- 17** Lycées offrant la voie de préparation

Français

Introduction

Tu vas rejoindre ou tu as rejoint une classe de la voie de préparation (VP).

Cette brochure t'explique, à toi ainsi qu'à tes parents ou à ton tuteur comment l'enseignement de la VP fonctionne et vers quelles voies tu pourras être orienté par la suite. Tu as des capacités et des talents : la VP va t'aider à en prendre connaissance et à les valoriser ; la VP va aussi t'aider à remédier à tes faiblesses.

La voie de préparation remplace le régime préparatoire (voir page 16) et fait partie de l'enseignement secondaire général (ESG). Elle se compose de trois classes successives : 7P, 6P, 5P et de la classe d'initiation professionnelle (CIP).

Elle te garantit un enseignement personnalisé, c'est-à-dire que la formation s'adapte à ton profil et à ton rythme.

Tu peux prendre le temps nécessaire pour acquérir les modules.

Après la VP, tu pourras rejoindre une classe plus exigeante de l'ESG ; si tes résultats le permettent, cela peut se faire même avant la 5P. Tu pourras aussi rejoindre une formation professionnelle adaptée.

La VP répond à tes besoins individuels et te prépare à la vie active.

Un encadrement personnalisé

Tu peux compter sur toute l'équipe éducative pour t'accompagner durant ta scolarité. L'équipe se compose de ton régent, des autres enseignants et du personnel socio-éducatif. La leçon de tutorat te permet de faire régulièrement le point sur tes apprentissages et tes besoins.

L'équipe éducative, avec le Service socio-éducatif (SSE), le Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS) et l'Antenne locale pour jeunes (ALJ), t'assistent et te guident dans ton orientation vers une autre classe de l'ESG, vers une formation professionnelle ou vers une autre classe adaptée à tes capacités.

Quand approche le moment de la transition vers la vie active en 5P, l'ALJ la plus proche de ton domicile te conseille et t'accompagne dans tes démarches, pour p. ex. t'inscrire à l'ADEM, choisir un métier, trouver une entreprise pour un apprentissage, etc.

Un enseignement diversifié

Ta formation comprend :

- la formation générale (les cours théoriques comme les langues et les mathématiques) ;
- la formation pratique (les options et ateliers) ;
- des stages en entreprise ;
- des animations et activités culturelles et sociales.

Un enseignement par modules

Tu vas étudier six disciplines : français, mathématiques, allemand/luxembourgeois, culture générale, options/ateliers, éducation physique et sportive.

Le programme de chaque discipline est divisé en neuf unités pédagogiques appelées « modules ».

Ta progression ne s'exprime pas en années, mais en modules réussis. La progression de 7P en 6P et de 6P

en 5P se fait donc automatiquement, indépendamment du nombre de modules réussis.

Tu progresses à ton rythme au cours des trois classes de 7P, de 6P et de 5P. Tu avanceras plus vite dans une discipline où tu es fort et tu auras plus de temps pour assimiler une matière qui te pose problème.

L'évaluation

Les bulletins trimestriels informent sur les modules que tu as réussis ou que tu es en train de faire.

Les modules sont évalués selon des compétences définies. Un module est réussi si tu as acquis les compétences demandées et si tu as obtenu une note finale d'au moins 30 sur 60.

Tu peux réussir ton module en un trimestre, en moins d'un trimestre ou travailler plus longtemps dans le même module. Si tu n'as pas terminé un module ou acquis les compétences nécessaires à la fin du trimestre, tu retrouveras sur ton bulletin une note évaluant tes progrès au cours du trimestre pour ce module et la mention « en voie d'acquisition ».

Un complément au bulletin te renseigne sur les domaines de compétence des disciplines.

Les devoirs sont notés de 1 à 60 :

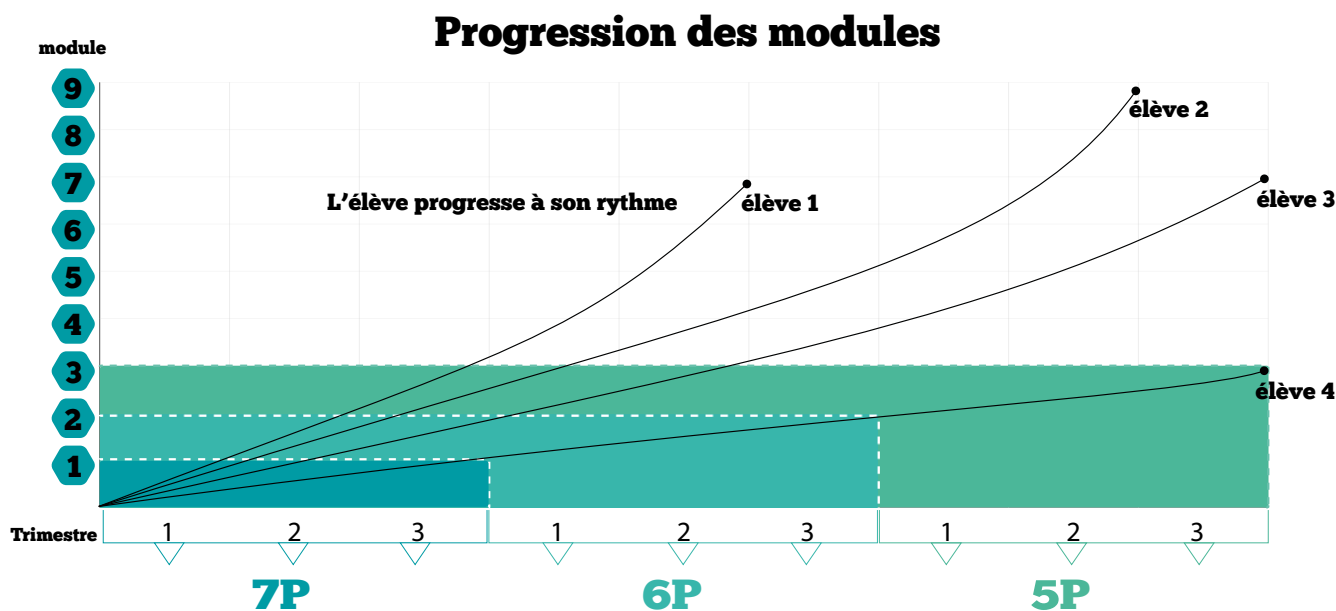
◆ 50 – 60 :	TRES BIEN
◆ 40 – 50 :	BIEN
◆ 30 – 40 :	SATISFAISANT
◆ 20 – 30 :	INSUFFISANT
◆ 01 – 20 :	MAUVAIS

Le passage d'un module à l'autre

En langues et en mathématiques



Dans ces disciplines, tu passes au module suivant une fois que tu as acquis toutes les compétences du module précédent. La progression peut se faire à n'importe quel moment de l'année scolaire. Le complément au bulletin t'indique, pour chaque domaine de compétence, le module où tu te situes.



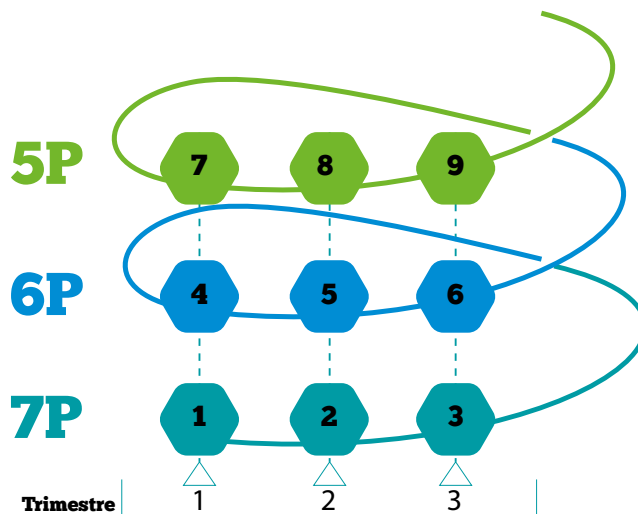
En culture générale (CULGE)



La culture générale regroupe plusieurs disciplines: les sciences sociales, les sciences naturelles, l'éducation aux médias et les techniques de l'information, le cours « vie et société » ainsi que le tutorat. Chacun des neuf modules combine plusieurs disciplines, en mettant l'accent sur certaines d'entre elles. Les mêmes thématiques reviennent après deux trimestres (par exemple les modules 1, 4 et 7 mettent entre autres l'accent sur l'histoire et l'éducation à la citoyenneté).

En culture générale, tous les élèves entament un nouveau module au début de chaque trimestre. Sur ton bulletin, le module est noté comme réussi si tu as acquis les compétences visées. Si tu n'as pas encore atteint toutes les compétences, le module reste « en voie d'acquisition ». Cependant tu auras la possibilité de réussir ce module par la suite.

Progression des modules



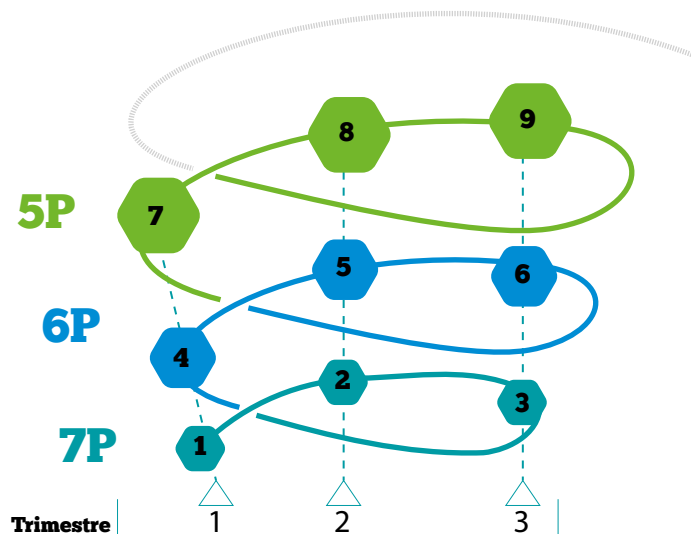
L'objectif de ce travail en spirale est de reprendre et de consolider chaque année les acquis de l'année précédente, de se baser sur ces connaissances pour progresser et faciliter la réussite des modules. P. ex., si tu n'as pas acquis toutes les compétences pour l'histoire au module 1, lorsque tu seras au module 4, tu auras de nouveau une chance de réussir ton module 1.

En options et ateliers (GROPA)



Tu avances de module en module chaque trimestre si tu atteins la majorité des compétences visées et que tu obtiens à la fin du trimestre une note suffisante. Si tu ne les as pas atteintes, il sera écrit sur ton bulletin « en voie d'acquisition ». Au fur et à mesure de ta progression, les modules deviennent plus complexes et d'autres compétences s'ajoutent à celles du module précédent.

Progression des modules

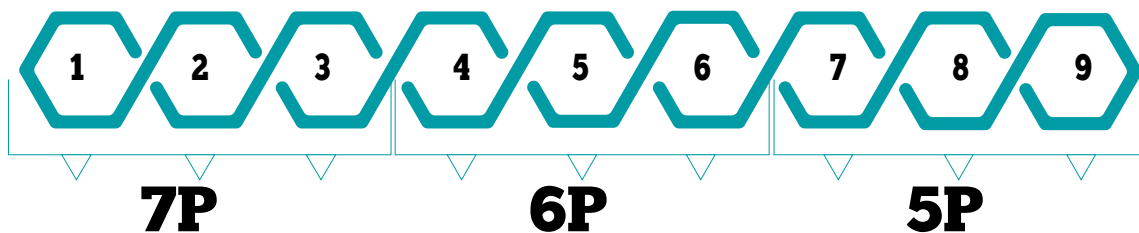


En éducation physique et sportive



Les neuf modules en éducation physique et sportive sont des modules indépendants les uns des autres : ils fonctionnent par trimestre. Si tu n'acquiers pas toutes les compétences d'un module, il figurera « en voie d'acquisition » sur ton bulletin.

Progression des modules



La classe d'initiation professionnelle (CIP)

La CIP fait partie de la voie de préparation. Elle est ouverte à des élèves mineurs en début d'année scolaire qui ne remplissent pas encore les critères pour accéder à une formation professionnelle. Elle peut également accueillir des mineurs qui ont quitté l'école et veulent

reprendre les études. Elle est aussi faite pour les élèves qui viennent d'une 5^e d'adaptation de la voie d'orientation de l'ESG (5AD) et qui veulent obtenir une meilleure décision de promotion (voir schéma page 15).

L'orientation

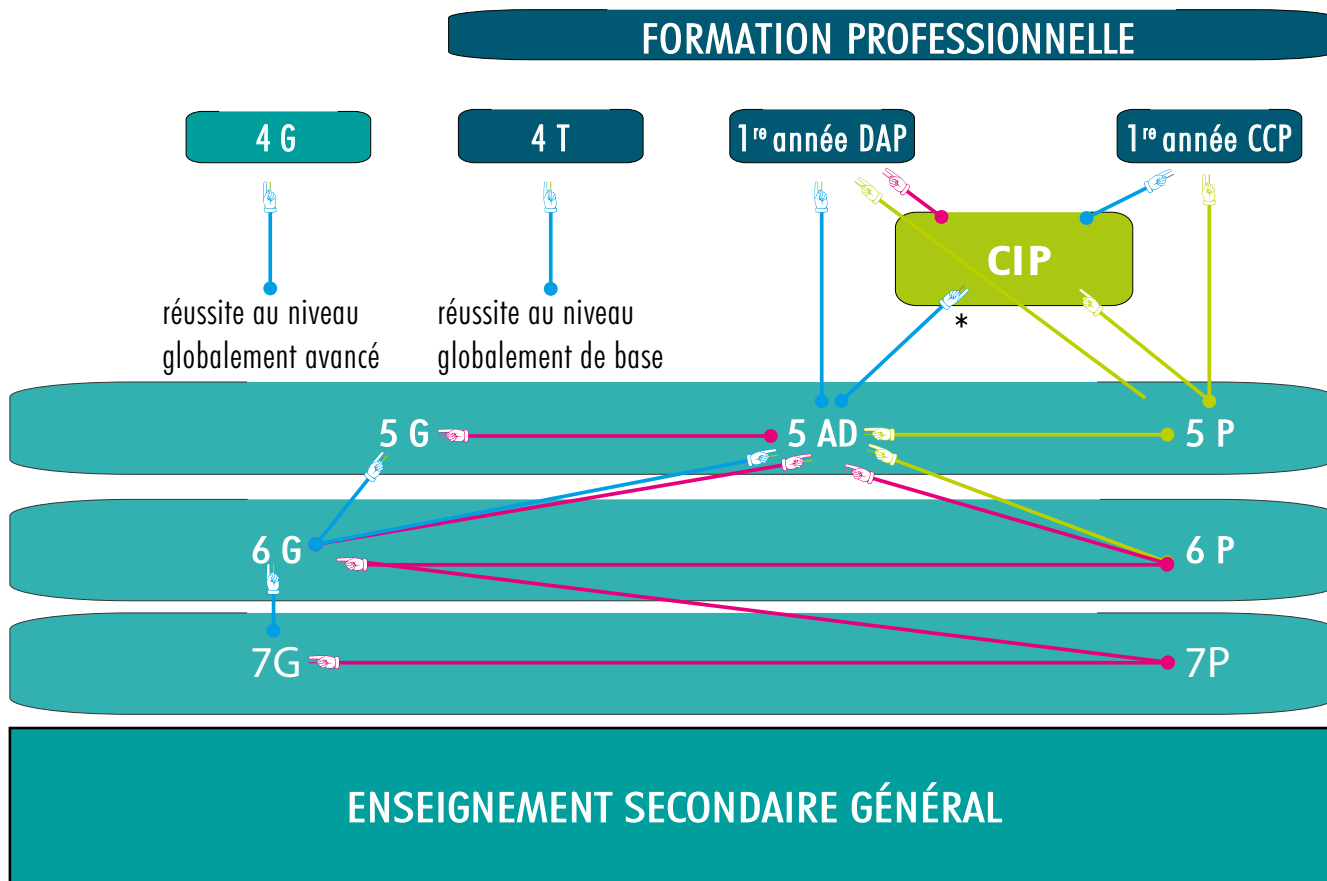
En fonction du nombre de modules que tu auras réussis à la fin de la 5P, tu pourras t'orienter vers:

- la classe de 5AD,
- la formation professionnelle (certificat de capacité professionnelle – CCP, diplôme d'aptitude professionnelle – DAP),
- la classe d'initiation professionnelle (CIP),
- des voies pédagogiques de préparation à la formation professionnelle, ou des mesures d'insertion au marché du travail (classes COP/COIP).



Pour des explications détaillées sur la promotion à la fin de la VP et les formations professionnelles qui te seront accessibles, consulte la brochure « Que faire après la 5^e de l'enseignement secondaire général ? ». Tu peux la demander au SePAS de ton lycée ou la télécharger en ligne sur www.men.lu.

Orientation et passerelles



 sur décision du conseil de classe

 admission directe
(selon les critères)

 selon le nombre de modules
et selon les critères

* pour une meilleure
décision de promotion

Nouvelles dénominations depuis septembre 2017



Enseignement secondaire technique▶	Enseignement secondaire général
Régime préparatoire▶	Voie de préparation
7 ^e modulaire (7MO)▶	7 ^e générale de la voie de préparation (7P)
8 ^e modulaire (8MO)▶	6 ^e générale de la voie de préparation (6P)
9 ^e modulaire (9 MO)▶	5 ^e générale de la voie de préparation (5P)
9 ^e pratique (9PR)▶	5 ^e générale d'adaptation de la voie d'orientation (5AD)
Nouveautés 2018-2019▶	<p>Les classes IPDM (initiation professionnelle divers métiers) n'existent plus.</p> <p>CIP (classe d'initiation professionnelle, <18 ans)</p> <p>COIP (cours d'orientation et d'initiation professionnelle, ≥18 ans, au CNFPC)</p>

Lycées offrant la voie de préparation



Centre	Est
Lycée des Arts et Métiers – Dommeldange Lycée Aline Mayrisch Lycée Josy Barthel Mamer Lycée technique de Bonnevoie Lycée technique du Centre École Privée Fieldgen	Lënster Lycée Junglinster Maacher Lycée Grevenmacher Schengen-Lyzeum Perl

Sud	Nord
École Internationale Differdange et Esch-sur-Alzette Lycée Bel-Val Lycée Guillaume Kroll Esch-sur-Alzette Lycée Nic-Biever Dudelange Lycée technique de Lallange Lycée technique Mathias Adam École Privée Marie-Consolatrice	Atert-Lycée Redange Lycée classique Diekirch - bâtiment Mersch Lycée Ermesinde Mersch Lycée Edward Steichen Clervaux Lycée du Nord Wiltz Lycée technique d'Ettelbruck Nordstad-Lycée École Privée Sainte-Anne

Pour plus d'information, tu peux consulter :

- Le descriptif de l'offre scolaire sur www.men.lu: [Enseignement secondaire](#) > [Offre scolaire et organisation](#) > [Offre scolaire](#)
- Le site <https://menschoul.lu/> qui t'aide à trouver le lycée qui te convient le mieux.